

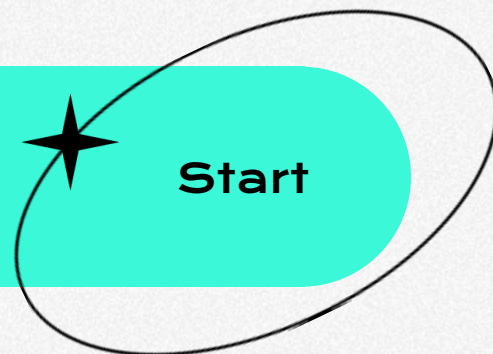


S E P T E M B R E 2 0 2 5

# Lettre de rentrée Anglais

\* \* \*

Académie d'Amiens



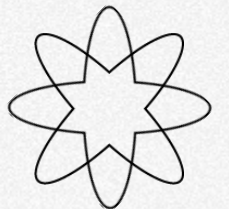
Start



# INDEX

- ✓ Préambule commun
- ✓ Lettre de l'inspection d'anglais
- ✓ Equipe d'inspection
- ✓ Accompagnement
- ✓ Nouveaux programmes LV

- ✓ Collège
- ✓ Lycée
- ✓ BTS (Industriels et tertiaires)
- ✓ Plans Académique de Formation (Anglais et LV)
- ✓ Conclusion



# Préambule commun 1/2



Chères et chers professeurs,

Nous tenons tout d'abord à saluer votre implication dans la mise en œuvre des examens de fin d'année (DNB, baccalauréat, BTS, etc.), garantissant ainsi le bon déroulement de toutes les opérations.

Cette nouvelle année scolaire s'ouvre sur une évolution du DNB dans ses modalités d'évaluation qui touche à la fois le contrôle continu et les épreuves finales. La prise en compte des moyennes annuelles chiffrées dans le cadre du contrôle continu ne remet pas en cause l'évaluation par compétences que vous avez mise en place avec vos classes ces dernières années. Néanmoins une réflexion collective au sein des établissements sur les pratiques d'évaluation semble opportune. Cette culture partagée contribue à garantir à tous les élèves un parcours scolaire équitable de la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup>.

Au lycée, une épreuve anticipée de mathématiques est introduite en fin de première pour tous les élèves (voie générale et voie technologique), qui aura pour effet de modifier le coefficient du Grand Oral (de 10 à 8 en voie générale, et de 14 à 12 en voie technologique) à compter de la session 2027 du baccalauréat. La prise en compte du contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat depuis la réforme du lycée, et son importance dans l'orientation des élèves via Parcoursup ont nécessité la mise en place de projets d'évaluation à la rentrée 2021. Ces projets ont permis une première harmonisation des pratiques d'évaluation au sein des établissements. Pour garantir au mieux l'équité des candidats, il convient aujourd'hui de poursuivre ce travail collectif en réinterrogeant ces projets. En particulier, il est nécessaire de rendre parfaitement explicite la part certificative des évaluations.



# Préambule commun 2/2



Plusieurs nouveaux programmes disciplinaires entrent en vigueur à la rentrée 2025 :

- en langues vivantes pour les élèves de 6ème et de 2nde
- en mathématiques et en français pour les classes de 6ème

De plus, le programme EVARS doit être déployé de la 6ème à la Terminale : au-delà des 3 séances dues par année et par niveau, il concerne toutes les disciplines dans le cadre de leur propre programme. À travers une réflexion progressive sur le rapport à son corps, le corps des autres et sur la construction de son identité, ce programme s'inscrit concrètement dans la transmission des Valeurs de la République que porte l'École.

À cette rentrée, les collèges doivent organiser un dispositif permettant une mise à l'écart effective des téléphones portables. C'est dans cette volonté de promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école que s'inscrit la demande de limiter les accès à Pronote sur une plage horaire donnée. Cette démarche peut nous conduire également à interroger nos usages du numérique dans nos pratiques pédagogiques et professionnelles. Par ailleurs, nous rappelons l'importance et l'obligation de renseigner précisément le cahier de textes numérique afin d'assurer la continuité pédagogique.

Soyez assurés de notre disponibilité et de notre accompagnement tout au long de l'année. Que celle-ci soit propice à la réalisation de vos projets professionnels et personnels, et riche de réussites pour vous et vos élèves.



# Lettre de l'inspection d'anglais

Mesdames et Messieurs les professeurs d'anglais,  
Chères et chers collègues,

En cette rentrée scolaire 2025, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Nous espérons que vous avez pu profiter d'un été reposant et ressourçant et que vous abordez cette rentrée avec enthousiasme et sérénité.

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs qui rejoignent notre académie, félicitons les lauréats des différents concours et remercions les collègues qui ont accepté la mission, ardue mais essentielle et stimulante, de tuteurs.

Cette année sera, nous en sommes convaincues, riche en défis et en opportunités pour nos élèves, mais aussi pour chacun et chacune d'entre vous. Votre engagement quotidien au service de la réussite de tous les élèves est au cœur de notre mission commune. Nous tenons à vous remercier pour votre dévouement et votre professionnalisme qui contribuent à faire de l'enseignement de l'anglais une discipline dynamique et inspirante.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos élèves, une excellente année.

Agnès BOUICHOU, Elsie DEMARCHELIER et Anne-Sophie NORRIS





## Les IA-IPR

- Agnès BOUICHOU :  
agnes.bouichou@ac-amiens.fr
- Elsie DEMARCHELIER :  
elsie.demarchelier@ac-amiens.fr
- Anne-Sophie NORRIS,  
coordonnatrice du groupe  
Langues Vivantes :  
anne-sophie.norris@ac-amiens.fr

## Les chargés de mission

- Siham BEN SABAHIA-SEKRANI, chargée de mission d'inspection dans l'Oise
- Soraya BOUANANI, chargée de mission d'inspection dans l'Oise
- Laure DE MARCO, dossier BTS industriels
- Delphine DUCHATEL, chargée de mission d'inspection dans la Somme
- Barbara FONTYN, chargée de mission d'inspection dans l'Aisne
- Annelise GRESIAK, chargée de mission d'inspection dans la Somme
- Maureen JOSEPH, chargée de mission d'inspection dans l'Aisne
- Frédéric LEMAITRE, dossiers DNL et sections internationales - Webmestre du site académique anglais
- Claire MINTROT, dossier suivi et recrutement des professeurs contractuels et accompagnement des professeurs TZR
- Dossier BTS tertiaires : informations à suivre



[Site anglais](#)





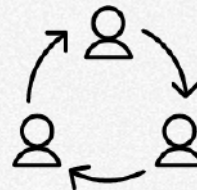
## Coordonnateurs

Comme c'est maintenant la coutume, des réunions en visio-conférence seront organisées en début d'année afin de partager avec vous les points importants relatifs à notre discipline. Les coordonnateurs de collège et de lycée seront donc conviés à un temps d'information et d'échange :

- Pour le collège, le jeudi 2 octobre à 17h30

- Pour le lycée, le mercredi 1er octobre à 18h

Les liens de connexion vous seront transmis très prochainement





## Visites et PPCR

Rendez-vous de carrière

Visites d'accompagnement

Réunions d'équipe

GUIDE PPCR

A tout moment de l'année et  
de la carrière du professeur

A notre initiative ou à la demande de  
l'équipe et/ou du chef d'établissement

Nos observations portent principalement sur les éléments suivants:  
=> Un projet pédagogique en cohérence avec les programmes. Les choix didactiques doivent viser à développer l'acquisition de connaissances, la construction de compétences et l'autonomie des élèves à partir de documents de nature variée, ancrés culturellement dans l'aire anglophone.  
=> La prise en compte de la diversité des élèves par le recours à divers modes d'apprentissage et aux outils numériques.

Elles portent sur la mise en œuvre d'un travail collectif pédagogique et éducatif en cohérence avec les orientations de la discipline, ainsi qu'avec les objectifs du projet d'établissement et du projet académique.





Les nouveaux programmes de LVE (BO n°22 du 29 mai 2025) entrent progressivement en application :  
en classe de 6e à la rentrée scolaire 2025-2026 ;  
en classe de 5e à la rentrée scolaire 2026-2027 ;  
en classe de 4e à la rentrée scolaire 2027-2028 ;  
en classe de 3e à la rentrée scolaire 2028-2029.



« Regards sur » le programme de langues vivantes étrangères et régionales du collège - Vidéo sous-titrée

## Les nouveaux programmes

Les nouveaux programmes de LVE (BO n° 22 du 29 mai 2025) entrent progressivement en application :  
en classe de seconde à la rentrée scolaire 2025-2026 ;  
en classes de première et terminale à la rentrée scolaire 2026-2027.



« Regards sur » le programme de langues vivantes étrangères et régionales - Lycée - Vidéo sous-titrée

[Lien genial.ly](#)



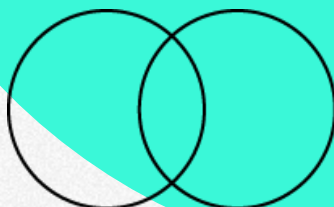


## LIENS EDUSCOL :

**CADRE EUROPÉEN COMMUN DE  
RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES  
(CECRL)**

**REPÈRES ANNUELS DE  
PROGRESSION ET ATTENDUS DE  
FIN D'ANNÉE DU CP À LA 3E**

# COLLEGE



## LE CECRL

Publié en 2001, le Cadre européen commun de référence pour les langues a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et, surtout, il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats. En ce sens, il est susceptible de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

En 2018, un volume complémentaire introduit de nouvelles échelles, absentes de la version de 2001, concernant notamment la médiation et la compétence plurilingue/pluriculturelle.

## LES REPERES DE PROGRESSIVITE

Comme pour le français, les mathématiques et l'enseignement moral et civique, les programmes de langues vivantes ont été complétés par des repères de progression du CP à la classe de 3e. Ces repères permettent aux professeurs de mieux situer leur enseignement vis-à-vis du niveau de langue requis au fil des neuf années d'apprentissage de l'anglais.

Les autres objectifs visent à :

- Élaborer des outils d'évaluation pour les professeurs
- Poursuivre les efforts accomplis à l'école primaire
- Encourager la mobilité des élèves





## RESSOURCES EV@LANG :

Tutoriel vidéo et diaporamas

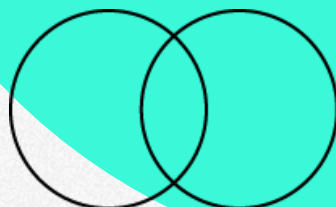
Vidéo de présentation des items

FAQ pour les équipes pédagogiques

Tutoriel vidéo autour du parcours  
Ev@lang disponible dans l'Eléathèque

Ressource académique

# COLLEGE



## EV@LANG

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième. L'objectif est de permettre aux élèves d'évaluer leur niveau d'anglais et aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de suivi des apprentissages.

Près de 820 000 élèves, en France et dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, ont passé le test de positionnement lors de la campagne 2025. Cette évaluation exhaustive constitue un outil précieux pour situer le niveau des élèves.

Le test ne couvre pas tout le champ des apprentissages du cours de langue vivante et ne remplace pas l'évaluation des acquis effectuée par le professeur.

Les élèves sont entraînés aux activités langagières et à la compétence linguistique dans le cadre des séances d'anglais, sans préparation spécifique au test lui-même.





## RESSOURCES LCE :

Vademecum académique

Eduscol : L'organisation des enseignements au collège

Modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) à compter de la session 2026 et prise en compte des enseignements facultatifs

# COLLEGE

## LCE

L'enseignement de Langues et Cultures Européennes en collège continue à se développer dans notre académie. Cet enseignement facultatif vise à offrir à tous les élèves volontaires l'opportunité de mener des projets originaux et créatifs en langues vivantes.

Le Vademecum académique rappelle les textes réglementaires, précise les possibilités de mise en œuvre et les points de vigilance et donne quelques exemples de projets dans des établissements de l'académie d'Amiens.

**L'ouverture - ou la fermeture - de l'enseignement LCE doit être validée par la Commission Académique pour les langues vivantes.**

Les établissements qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place de cet enseignement peuvent solliciter les IA-IPR de langues vivantes.

Une formation de proximité est également proposée dans le PAF inter-LV et peut être sollicitée par l'intermédiaire du chef d'établissement.





## LIENS UTILES :

[CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES \(CECRL\)](#)

[MODALITÉS D'ÉVALUATION POUR LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE](#)

[ATTESTATION DE LANGUES - BO](#)

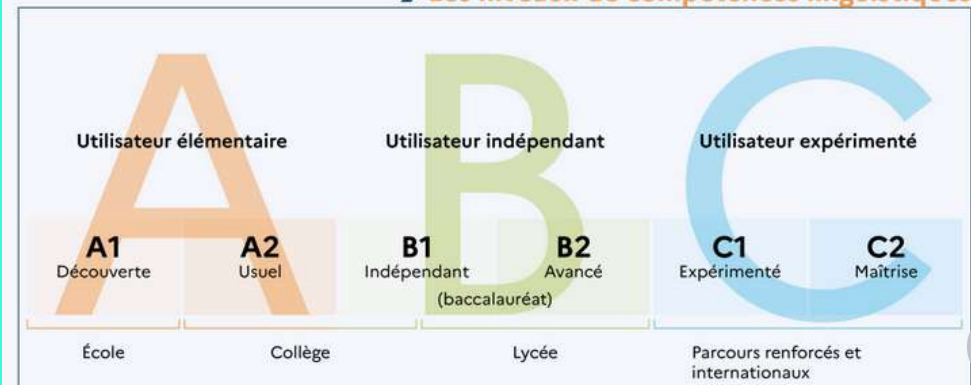
# LYCEE

## LE CECRL

Ces niveaux balisent l'apprentissage des langues étrangères. C2 ne doit pas être confondu avec la compétence langagière du locuteur natif. Celle-ci se situe au-delà et ne peut donc plus constituer le modèle idéal à partir duquel est évaluée la compétence en langue des élèves.

Le Cadre européen, grâce aux descripteurs de compétences qu'il présente pour chaque niveau, permet d'asseoir sur une base solide et objective la reconnaissance réciproque des qualifications en langue. L'étalonnage qu'il fournit permet d'élaborer des référentiels cohérents dans chaque langue et pour chaque niveau commun de l'échelle et aide les enseignants, les élèves, les concepteurs de cours et les organismes de certification à coordonner leurs efforts et à situer leurs productions les unes par rapport aux autres.

### Les niveaux de compétences linguistiques





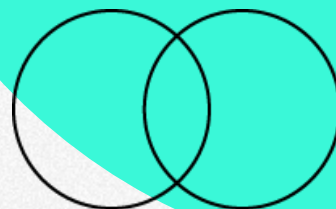
## LIENS UTILES :

**NOTE DE SERVICE DU 25-8-2025 : LE PROJET D'ÉVALUATION AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE**

**LE PROJET D'ÉVALUATION EN LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE :**

- **VADEMECUM**
- **MEMENTO SUR LES MODALITÉS D'ÉVALUATION**
- **GUIDE DE L'ÉVALUATION (NOVEMBRE 2023) EN COURS DE REACTUALISATION**

# LYCÉE



## LES OBJECTIFS

L'objectif du projet d'évaluation est de conférer une valeur certificative aux moyennes annuelles de tous les enseignements suivis en cycle terminal et ainsi renforcer l'égalité de traitement entre les élèves. Il constitue un outil de réflexion sur les pratiques d'évaluation pour l'ensemble des professeurs de l'établissement, au-delà du seul cycle terminal et de la certification au baccalauréat.

### Recommandations pour le contrôle continu

*(Extraits du guide de l'évaluation - Novembre 2023)*

- L'évaluation est positive, en ce sens qu'elle valorise les acquis, et fondée sur des critères partagés : adossée aux niveaux de compétences du CECRL, elle s'appuie sur des critères explicites et des degrés de réussite permettant de donner des indications aux élèves sur leur niveau de compétences.

- Il est important de veiller à ce que toutes les activités langagières soient évaluées de manière équilibrée tout au long de l'année et qu'aucune ne soit laissée pour compte. Par trimestre, on peut envisager environ trois évaluations permettant de fournir une indication pertinente sur les niveaux de compétences atteints par les élèves dans au moins trois activités langagières par trimestre, en veillant à varier, au sein du trimestre comme au cours de l'année.



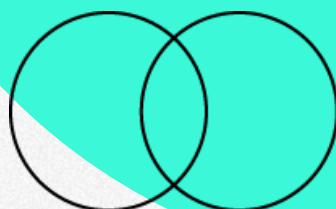


## LIENS EDUSCOL :

**BO N°31 DU 21 AOUT 2025  
(CALENDRIER DES EPREUVES -  
SESSION 2026**

**PAGE DU CEC SUR LE SITE DE  
CAMBRIDGE**

# LYCEE



### La certification Cambridge

Le diplôme Cambridge English Certificate, également appelé CEC, est né du partenariat entre Cambridge English et le Ministère de l'Education nationale. **Le CEC est destiné aux élèves de classe de Terminale des établissements publics ou privés sous contrat en section européenne anglais, en section internationale anglophone et en spécialité LLCER anglais ou LLCER anglais monde contemporain.** Cet examen permet aux élèves de valider gratuitement l'atteinte du niveau d'anglais B2 (ou B1 et C1 selon résultats) par une certification.

Les élèves de ces sections linguistiques renforcées doivent pouvoir passer la certification Cambridge s'ils le souhaitent. L'inspection d'anglais est à l'écoute des équipes afin de les accompagner et de les aider à faire en sorte que tous les élèves volontaires puissent bénéficier de cette opportunité.

Une formation académique pour former les professeurs évaluateurs sera à nouveau proposée cette année. **Pour suivre ce stage, merci de vous faire connaître auprès de vos inspectrices.**

Les épreuves écrites évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2025 auront lieu le **mercredi 10 mars 2026**. Les épreuves orales évaluant l'expression orale se dérouleront, pour les trois langues, **entre le 28 janvier et le 3 avril 2026** à des dates fixées au niveau académique.



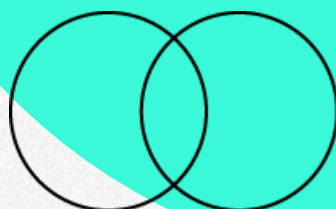


## LIENS EDUSCOL :

[GENIALLY VERS LE GUIDE ANNUEL DE L'ENSEIGNANT](#)

[SITE DE L'ACADEMIE DE PARIS - BTS DOMAINE INDUSTRIEL](#)

# BTS



## Enseigner et évaluer en BTS industriel

**Madame Laure DE MARCO, chargée de mission pour les BTS industriels** sera votre interlocutrice privilégiée. En cas de doute ou d'interrogation, vous pouvez la contacter sur son adresse académique : [Laure.De-Marco@ac-amiens.fr](mailto:Laure.De-Marco@ac-amiens.fr)

Madame De Marco a regroupé toutes les informations relatives aux sections de BTS industriel dans un **guide annuel de l'enseignant** (voir lien ci-joint). Nous vous invitons à le consulter afin d'organiser l'année en fonction de votre public et dans le respect des référentiels.

### Point de vigilance :

Les sujets envisagés pour les examens doivent être validés par Madame De Marco au moins 15 jours avant la date prévue de passation. **Aucune mutualisation de sujets ne sera acceptée pour la session 2026**, chaque professeur devra donc proposer ses propres sujets en fonction des thématiques travaillées pendant l'année.



Guide annuel de l'enseignant



Liberté  
Égalité  
Fraternité



## LIENS EDUSCOL :

[DOCUMENTS D'AIDE À L'HARMONISATION DES EPREUVES ECRITES](#)

[SITE DE L'ACADEMIE DE PARIS - EPREUVES ECRITES DES BTS TERTIAIRES](#)

# BTS

### Enseigner et évaluer en BTS tertiaire

Si vous enseignez dans un **BTS fonctionnant en CCF**, comme chaque année vous serez sollicités dans le cadre d'un appel à sujets. Les supports devront être validés en amont de leur utilisation lors des épreuves.

Pour les **BTS hors CCF**, une banque nationale de sujets a été mise en place l'an dernier. Les sujets seront choisis dans cette banque de ressources.

L'académie d'Amiens est en charge de la conception de sujets LVB pour le BTS SAM, un appel à sujets est en cours.

Les vademecums et cadrages des BTS tertiaires vous seront transmis prochainement.

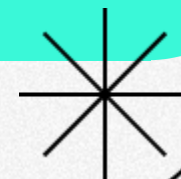
Depuis la session 2022, les candidats de certains BTS tertiaires passent une épreuve écrite commune. Seule l'épreuve ou la sous-épreuve écrite est concernée par cette modification

Depuis la session 2024, les candidats dits "individuels" du BTS CCST (BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques) passent la même épreuve écrite commune que les autres BTS. Pour les candidats dits "scolaires" des BTS GTLA, MOS et CCST l'épreuve de compréhension écrite/expression écrite demeure en CCF. Seuls les candidats dits "individuels" des BTS GTLA, MOS et CCST passent l'épreuve écrite commune. Pour les autres BTS, comme l'épreuve ponctuelle finale concerne tous les candidats "scolaires" et individuels, ils passent tous l'épreuve écrite commune.





# PAF ANGLAIS



## PAF Amiens

### FORMATIONS A PUBLIC DESIGNÉ (par bassin)

Les professeurs des bassins concernés recevront un mail afin de pouvoir se déclarer intéressés par les formations ci-dessous.

Deux parcours sont proposés cette année :

#### - RENDRE LES ELEVES AUTONOMES

- => Mener les élèves à besoins particuliers vers l'autonomie
- => Construire les compétences des élèves
- => Autonomie, temps et espaces d'apprentissage

#### - DEMARCHE DE PROJET

- => De l'oral à l'écrit
- => La grammaire au service des apprentissages
- => Les débats citoyens/L'éloquence (PAF LV)
- => Apprendre par le jeu

### FORMATION A CANDIDATURE INDIVIDUELLE

#### L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN LANGUES VIVANTES (PAF LV)

Nous vous invitons à vous inscrire à cette formation sur le PAF en ligne dès maintenant et jusqu'au 29 septembre dernier délai si la thématique vous intéresse.

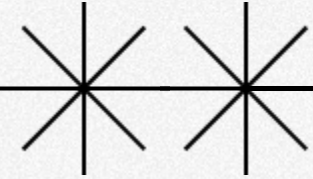
Pour rappel, l'usage de l'IA est autorisé en éducation dès lors qu'il respecte le cadre d'usage défini par le ministère. Ce texte est le fruit d'une large consultation nationale des organisations représentatives de la communauté éducative et des agents du ministère, menée de janvier à mai 2025.

D'autres ressources institutionnelles sont disponibles :

- le rapport de l'IGESR
- Le magistère CREIA (Communauté de Réflexion en Éducation sur l'Intelligence Artificielle)
- Ressources CREIA



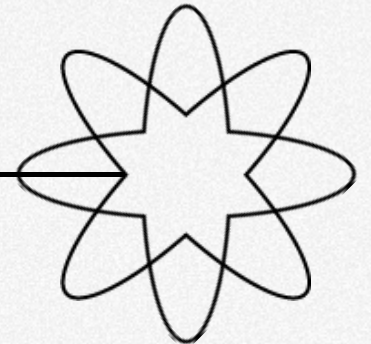
# PAF interlangues



## Plan de formation interlangues de l'académie d'Amiens



PAF Amiens





## CONCLUSION

\* \* \*

**Que cette année scolaire soit une aventure linguistique et culturelle riche et inspirante pour vous et vos élèves !  
Soyez assurés de notre soutien pour vous accompagner dans vos initiatives et projets.**

**Très sincèrement,**

**Agnès BOUICHOU  
Elsie DEMARCHELIER  
Anne-Sophie NORRIS**

